



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N°0022 /2023/PCNT Portant Convocation à une Plénière

Le **Président du Conseil National de la Transition (CNT)** convie l'ensemble des Honorables Conseillers à une plénière, ce mercredi 23 août 2023, à 15 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.

L'ordre du jour de cette plénière porte sur l'Examen et l'Adoption de la Convention de Financement signée entre l'Association Internationale de Développement (IDA) et la République de Guinée, relative au Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre, signé le 31 mai 2023, d'un montant de Quarante-cinq millions de dollars américains (45 000 000 USD).

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Conseiller du Président de la Transition, Chargé des relations avec les Institutions Républicaines ;
- Le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- La Ministre du Plan et de la Coopération Internationale ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Maires des six communes de Conakry ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Représentant de l'Association des Communes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 22 août 2023

P. Le Bureau

Le Président du Conseil National de la Transition

Dr Dansa KOUROUMA



Guinée